

DOSSIER DE PRESSE  
JEUDI 21 MARS 2024



# CHARTRE DES 1000 :

LES ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LE RECRUTEMENT INCLUSIF



# INTRODUCTION

Lancée en 2016 par la Ville de Lyon et par la Maison de l'emploi (devenue Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi) la **Charte des 1 000 entreprises pour l'insertion et l'emploi rassemble aujourd'hui 1 025 entreprises signataires**. Cette charte permet à chaque entreprise, quels que soient sa taille et son secteur d'activité, de mener des actions opérationnelles en faveur de l'emploi et de l'insertion et d'avoir un interlocuteur dédié à cela. La Charte des 1 000 engage l'État, la Métropole de Lyon, France Travail et l'ensemble des communes et des consulaires du territoire.

Depuis sa refonte en 2022, qui l'a rendue **plus engageante avec un impact recherché plus mesurable ; la Charte des 1000 incite les entreprises à se donner des objectifs et à être dans une démarche de progrès**.

Elle permet également de prendre en compte les initiatives lancées par l'État, qui déploie sur d'autres territoires les chartes **PAQTE** (le Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises) et **Club des Entreprises s'Engagent pour la Métropole de Lyon**. Cette charte, dans laquelle sont engagées plus de 1025 entreprises au 31 décembre 2023, sert notamment à :

- Faciliter les recrutements,
- Développer une véritable politique de responsabilité sociétale des entreprises (RSE),
- Développer un réseau professionnel.

**Pour célébrer le 1<sup>er</sup> anniversaire de la nouvelle Charte des 1000 entreprises pour l'insertion et l'emploi, l'État, la Métropole de Lyon, France Travail et la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi (MMI'e) ont rassemblé ce mercredi 20 mars au Musée des Confluences près de 350 dirigeants d'entreprises signataires pour présenter le bilan de l'activité 2023 mais aussi pour appeler les dirigeants à ouvrir davantage leurs portes aux jeunes scolarisés en quartier politique de la ville.**

En présence de **Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon** et de **Fabienne Buccio, Préfète de Région Auvergne Rhône-Alpes, Préfète du Rhône**, cette soirée est l'occasion d'échanger sur les thématiques de l'inclusion et de la diversité pour imaginer ensemble des solutions pour mieux recruter demain.

La Charte des 1 000 est exemplaire dans sa capacité à rassembler l'ensemble des initiatives des membres de la MMI'e dans un seul document consensuel et donc, plus lisible.

*« Via à la Charte des 1000, la Métropole s'engage, aux côtés de l'État et des entreprises, pour garantir à tous les jeunes, quel que soit son réseau personnel, d'accéder à un stage de qualité, qui leur permettra de préparer un vrai parcours d'orientation et de mûrir son projet professionnel. Les enjeux de lutte contre les discriminations au travail sont également au cœur de cette nouvelle Charte, parce qu'il est de notre responsabilité d'assurer à toutes et tous l'égalité au travail. »*

**Bruno Bernard,**  
Président de la Métropole de Lyon.

*« C'est en mobilisant nos capacités de recrutement et d'accompagnement des publics que nous favoriserons la construction d'une société qui ne laisse personne au bord du chemin. La dynamique déjà engagée par le club « les entreprises s'engagent » donne déjà à voir de belles réussites des entreprises qui se mobilisent pour l'emploi inclusif que nous devons pouvoir démultiplier dans l'intérêt des publics et du monde économique. Pour que cette belle dynamique collective se poursuive et continue de porter ses fruits, elle doit pouvoir s'appuyer sur des entrepreneurs encore plus nombreux. »*

**Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète du Rhône du Rhône, Préfète déléguée pour l'égalité des chances.**



## LA CHARTE EN QUELQUES CHIFFRES :

- 1 025 entreprises engagées
- 2 687 actions réalisées au bénéfice de 9 000 personnes
- 1 412 personnes mises à l'emploi au sein des entreprises signataires
- 747 évènements organisés : forum emploi, simulations d'entretiens, visites d'entreprises...

## LA CHARTE DES 1000 – BILAN 2023 :

Les actions de la Charte des 1 000 ont pour objectif de faire évoluer les pratiques de recrutement des employeurs, de sécuriser l'intégration et le maintien dans l'emploi de leurs salariés les plus fragiles, et de les sensibiliser à la qualité de vie au travail, dans un contexte où de nombreuses filières d'emploi peinent à recruter et cherchent à être plus attractives.

La Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi accompagne les entreprises signataires et met en œuvre les engagements qu'elles prennent. Chaque entreprise désigne un interlocuteur et la MMI'e les accompagnent grâce à ses 12 Chargés de Liaison Entreprises Emploi (CLEE) présents sur tout le territoire métropolitain.

À titre d'exemple, en 2023, 139 entreprises du réseau ont recruté 1 412 personnes via des méthodes de recrutement innovantes, via l'alternance ou via des parcours de formation préalable à l'embauche. 91 entreprises de la Charte des 1 000 se sont également mobilisées pour accueillir en immersion professionnelle une centaine de demandeurs d'emplois.

306 entreprises ont présenté ou ouvert leurs portes à 1 931 personnes pour sensibiliser et valoriser leurs métiers.

Elles ont aussi reçu 287 personnes lors de simulations d'entretien pour préparer leurs futurs entretiens d'embauche, organisés sur nos 20 lieux de proximité labélisés MMI'e qui couvrent le territoire.



## LES OBJECTIFS DE LA MÉTROPOLÉ DE LYON QUANT À LA CHARTE DES 1000 :

- Rendre plus concrètes les retombées de la Charte des 1 000 pour les entreprises qui l'ont signée
- Continuer de développer un réseau d'entreprises engagées dans l'insertion, relancer la charte par un portage politique du Président de la Métropole aux côtés d'autres partenaires institutionnels
- Outiller la charte (avec des livrets méthodes pour les entreprises et des sas de formation pour toute entreprise signataire, sur différents thèmes : l'insertion, la lutte contre les discriminations...)
- Opérer un bilan annuel précis par entreprise pour améliorer l'implication de chacune des entreprises signataires de la charte, et leur remettre le sticker de l'entreprise inclusive de l'année
- Systématiser la proposition de signature de la charte par tous les comptes clés de la Métropole
- Mieux informer les syndicats sur le contenu de la charte et ce en quoi elle consiste.

Les actions de la Charte des 1 000 ont également pour objectif de faire évoluer les pratiques de recrutement des employeurs, de sécuriser l'intégration et le maintien dans l'emploi de leurs salariés les plus fragiles et de les sensibiliser à la qualité de vie au travail dans un contexte où de nombreuses filières d'emploi peinent à recruter et cherchent à être plus attractives.

C'est pourquoi 55 sessions de sensibilisation ou formation RH ont été proposées aux entreprises de la Charte des 1 000 .



Ce 20 mars 2024, 18 nouvelles entreprises signataires de la Charte des 1 000 - les Entreprises s'Engagent prêtes à s'engager activement pour l'inclusion ont rejoint notre réseau : **Groupe ACPPA** - Pierre-Yves GUIAVARCH - Directeur Général, **ADECCO** - Philippe MARTINEZ - Président des Activités Adecco en France, **Adventure Group** - Thierry FRANC - Président, **BAYARD** - David CHAMBON - Directeur des opérations et Marie RIVES - Directrice Ressources Humaines, **COMPLIFE** - Agnès PIGNOL LAVOIX - CEO, **DOCTIBIKE** - Lucie GUILLEMIN - Responsable Administrative, **Foure Lagadenec** - Christophe PERROUD - directeur régional, **Hospices Civils de Lyon** - Laetitia BOSSY - Responsable recrutement et Julie CHARTIER - Directrice Adjointe aux RH, **EGIS Rail** - Benoit GINOT - Directeur Commercial, **LBA - La Barrière Automatique** - Hélène HARDOUIN - CEO, **LA COMMUNE** - Matthieu BERTAPPELLE - Directeur Général, **EHPAD LA COMPASSION** - Patricia KLIDAS - Directrice d'établissement, **LA POSTE** - Stéphane GENTILLY - Délégué Territorial, **Les Authentiques** - Laure TODESCHINI - Dirigeante, **SECURITAS** - Nina GHERARDI - Chargée de recrutement, **PROSOL** - Nathalie BRETON - DRH, **SERL** - Hélène GEOFFROY - Présidente, **TECHNAX** - Brice LANTERNIER - Directeur Général.



# LE CLUB DES ENTREPRISES S'ENGAGENT DE LA MÉTROPOLE DE LYON



“Les Entreprises s’Engagent”, c’est la Communauté des entreprises françaises engagées, portée par le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, France Travail et une association d’entreprises engagées.

Une communauté qui fédère dans chaque département les entreprises qui œuvrent pour une société plus inclusive et un monde durable au sein de leur territoire d’ancrage.

## Sa mission ?

Construire des nouveaux axes de coopération et de passage à l’action entre pouvoirs publics, acteurs de l’inclusion et entreprises, pour répondre aux grands défis sociaux et environnementaux.



Club de la  
Métropole de Lyon

## Son ambition ?

Rassembler 150 000 entreprises engagées et les accompagner à s’engager chaque jour un peu plus.

La Communauté est présidée par Thibaut Guilluy, Directeur Général France Travail et Sylvie Jehanno, Présidente Directrice Générale de Dalkia. Elle est représentée localement par Fabienne Buccio, Préfète de Région et Alexandre PERGA, Directeur Régional de Demathieu Bard à Villeurbanne.



# LE PAQTE AVEC LES QUARTIERS POUR TOUTES LES ENTREPRISES



Initié par l’État en juillet 2018, le PaQte permet aux entreprises d’apporter leur contribution au développement économique et social des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Il traduit la nécessaire mobilisation du monde économique pour les quartiers, aux côtés de l’État et des collectivités. Sur la Métropole de Lyon, le PaQte est porté par la MMI’e dans le cadre de la Charte des 1 000.



Le PaQte est une démarche concrète qui se déploie selon 4 volets :

- Sensibiliser : la sensibilisation des plus jeunes au monde de l’entreprise dès le collège,
- Former : l’accès à l’alternance pour permettre l’insertion professionnelle de la jeunesse de nos quartiers mais aussi la reconnaissance des compétences,
- Recruter : la promotion du recrutement sans discrimination, par l’autodiagnostic et la formation, ou encore des plateformes dédiées,
- Acheter : favoriser le développement économique des QPV en facilitant les achats auprès des entrepreneurs qui y sont implantés ou qui y recrutent.

# TÉMOIGNAGES

## TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES :

*« Pour une entreprise de notre taille, il est important pour nous de nous engager localement, notamment sur les volets de l'insertion et d'intégration dans le tissu local. Et si cette proximité permet de susciter des vocations chez des personnes, et notamment les jeunes, nous en sommes les premiers satisfaits »*

**Eric POIRSON,**  
Directeur du magasin IKEA Grand Parilly

*« Nous travaillons depuis plusieurs années à ouvrir le champ des possibles en matière d'emploi, à favoriser l'entraide, à casser les codes en recrutant sans CV en privilégiant le savoir être, à créer des parcours de formation pour faire grandir nos équipes en leur apportant un véritable savoir-faire sur nos métiers du loisir et de l'événementiel et même au-delà, à sensibiliser nos équipes au public plus fragiles et éloignés de l'emploi... Notre objectif ? Contribuer à notre échelle au développement d'une société plus inclusive ! Cette signature va nous aider à progresser et élargir nos engagements par des actions concrètes, à rencontrer d'autres entreprises partageant les mêmes convictions et progresser en équipes en faveur des personnes les plus fragiles . »*

**Thierry FRANC,**  
Président de Adventure Group

*« Conscient du rôle sociétal que nous, BYBLOS GROUP, entreprise engagée, avons à jouer sur le territoire, nous impliquons quotidiennement nos équipes à ouvrir le champ des possibles. Apporter notre petite contribution pour une société et un territoire plus inclusif, donner du corps à nos valeurs, c'est le contrat implicite signé avec chacune de nos Byblossiennes et chacun de nos Byblossiens. Aujourd'hui, nous sommes très heureux de nous engager, encore une fois, avec la signature de cette Charte des 1 000 qui implique nos équipes et nos entreprises dans une dynamique positive en matière d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations. Cela va de nouveau nous engager et surtout nous permettre d'aller encore plus loin à travers des actions qui ont un sens pour nous, mais surtout pour les publics bénéficiaires. »*

**Thomas MUSIL,**  
Responsable Richesses Humaines et Relations Sociales chez BYBLOS GROUP



# TÉMOIGNAGES

## TÉMOIGNAGES DE PERSONNES EMBAUCHÉES DANS LE CADRE DE LA CHARTE DES 1000 :

« Avant mon accompagnement, je n'avais pas tous les codes pour être un bon professionnel et pour pouvoir prétendre postuler à des offres. Je ne savais pas, je m'y prenais mal. Maintenant j'ai appris à être un bon professionnel, à avoir toutes les méthodes et les 'Best Practices' »

**Elies, 21 ans,**  
**Résident QPV,**  
**Chef de secteur en alternance dans le**  
**Groupe MOM**

« Je voulais retravailler. Je me suis inscrit sur France Travail, quelques semaines après ils m'ont appelé. Une conseillère m'oriente sur une boîte d'intérim, qui se trouve à Vaulx-en-Velin : Unis vers l'emploi. Et puis là-bas, j'ai trouvé de très bons conseillers. Je n'ai aucun diplôme ici en France et je suis arrivé à trouver un poste stable. »

**Mourad,**  
**Ancien bénéficiaire du RSA, résident en**  
**QPV et Technicien d'exploitation chez**  
**Dalkia**

« Après mon bac, j'ai fait une formation pour devenir technicien de laboratoire. J'ai pas validé ma dernière année et ça m'a un petit peu démoralisé, je ne voulais plus retourner à l'école. Je voulais directement essayer de rentrer sur le terrain. Du coup, je suis allé voir Sandra de la Mission Locale. Elle m'a beaucoup aidé, on a postulé à gen0way et j'ai été pris après plusieurs entretiens. Je suis content. »

**Jessym,**  
**Accompagné par la Mission Locale et**  
**Opérateur de production en CDD chez**  
**gen0way**

« J'étais contente et satisfaite d'avoir participé à cet événement. C'est la première fois pour moi que je « pitche » devant une entreprise. C'est allé au-delà de mes attentes et les entretiens se sont très bien passés car j'ai pu m'exprimer et surtout avoir un retour de la part du recruteur. Ça a été pour moi la cerise sur le gâteau. Il m'a tout dit, des choses justes, avec le bon ton et surtout des choses très productives pour moi. »

**Annick,**  
**Demandeuse d'emploi senior, a participé**  
**à une rencontre avec des entreprises de la**  
**Charte des 1 000 pour faire des simulations**  
**d'entretien**

« On a mis sur un pied d'égalité les entreprises, les recruteurs et nous les candidats. Donc ça, c'est chouette. On s'est côtoyés tout de suite, pour créer du lien. J'ai ensuite rencontré trois entreprises pour passer des entretiens, on a échangé nos coordonnées et j'espère que ça portera ses fruits. »

**Amandine,**  
**Demandeuse d'emploi senior, a participé à**  
**une rencontre avec des entreprises qui**  
**recrutent sans CV**

« Etant au RSA, je m'étais renfermé, je n'avais plus de coquille, je commençais à toucher le fond. Et là, j'ai appris à reprendre confiance en moi. France Travail m'a contacté et j'ai été à une journée portes ouvertes de chez Darty. Aujourd'hui, j'ai déjà la promesse d'embauche. »

**Nicolas,**  
**Ancien bénéficiaire du RSA et Technicien**  
**de maintenance chez Darty**



# LA MAISON MÉTROPOLITAINE D'INSERTION POUR L'EMPLOI (MMI'E)

La Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi est un groupement d'intérêt public qui compte 46 membres : l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon, Pôle emploi, les villes de Lyon, Bron, Caluire-et-Cuire, Champagne-au-Mont d'Or, Chassieu, Corbas, Collonges au Mont d'Or, Craponne, Dardilly, Décines, Écully, Feyzin, Fontaines-sur-Saône, Genay, Givors, Grigny, Irigny, Jonage, La Mulatière, La Tour de Salvagny, Limonest, Meyzieu, Mions, Neuville-sur-Saône, Oullins, Pierre-Bénite, Rilleux-la-Pape, Saint-Cyr au Mont d'Or, Saint-Didier-au-Mont d'Or, Saint-Fons, Saint Genis Laval, Saint-Priest, Sathonay Camp, Solaize, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Lyon Métropole Habitat, Est Métropole Habitat, Grand Lyon Habitat, la CCI Lyon Métropole et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône.

Sa constitution répond à 3 enjeux majeurs :

- Répondre à l'ambition métropolitaine de développer sur l'ensemble de son territoire et, pour les publics les plus éloignés de l'emploi, une offre d'insertion par l'entreprise qui garantit l'équité de traitement des publics,
- Clarifier l'action publique en direction de l'entreprise et développer son efficacité,
- Optimiser les ressources du territoire au service de ces enjeux.

Ses missions :

- Mobiliser les entreprises pour un territoire plus inclusif
- Concourir à la promotion de l'emploi et de l'insertion sur les filières stratégiques : métiers du-Prendre soin, petite enfance, industrie et transition écologique
- Développer les clauses sociales dans les marchés publics et opérations privés : la MMI'e réserve des emplois aux publics qui en sont le plus éloignés tout en accompagnant les entreprises à diversifier leurs recrutements
- Animer et coordonner les acteurs de l'emploi et de l'insertion sur les territoires : pour rapprocher insertion et emploi et favoriser le retour à l'activité des personnes en insertion
- Structurer un réseau de proximité : avec une offre variée pour tous nos publics grâce aux partenaires de la MMI'e et un accès à des espaces numériques accompagné par des Conseillers Numériques France Services
- Développer l'innovation sociale sur le territoire.



— maison —  
métropolitaine d'insertion pour l'emploi  
Lyon métropole



Plus d'infos sur :

[www.lyonmetropole-mmie.fr](http://www.lyonmetropole-mmie.fr)

**Découvrir la Charte des 1000**

## CONTACT PRESSE

**Louis-Marie LE NOC**

Attaché de presse

<mailto:lmle noc@grandlyon.com> | 04 26 99 34 27

**Marina SEIB**

Chargée de communication de la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi (MMI'e)

[mseib@lyonmetropole-mmie.fr](mailto:mseib@lyonmetropole-mmie.fr) | 04 78 62 17 20